

Projet pédagogique

Année scolaire 2025 - 2026

Accueil de Loisirs

3 / 11 ans

TROARN

UFCV NORMANDIE

27 Avenue du six juin – 14000 CAEN

Sommaire

ET DE LA
VIE ASSOCIATIVE



A - Présentation UFCV – PAGE 3

B - Projet éducatif – PAGE 4

C - Le Territoire – PAGE 6

D - L'Accueil de Loisirs (localisation, adresse...)- PAGE 7

I : Intentions éducatives – PAGE 8 à 10

Objectif pédagogique général → objectif opérationnel → Moyens

II : Le fonctionnement et la mise en œuvre du service – PAGE 11

Les locaux mis à disposition – PAGE 11

Les modalités d'accueil / le fonctionnement de l'accueil – PAGE 12

La vie quotidienne + une journée type + suivi sanitaire – PAGE 13

L'équipe pédagogique - PAGE 15

La place des familles - PAGE 18

La communication - PAGE 18

L'évaluation – La démarche d'évaluation PAGE 19

III : L'animation et les projets PAGE 20 à 22

Les temps d'activités - PAGE 20

Le temps calme - PAGE 21

Le temps de sieste - PAGE 21

Le temps libre - PAGE 21

Les sorties - PAGE 21

Les intercentres PAGE - 22

Les séjours mutualisés Normandie - PAGE 22

A - Présentation UFCV



L’UFCV « Union Française des centres vacances »

L’UFCV, une association qui entreprend au service de l’intérêt général

Association créée en 1907, c'est une association nationale de jeunesse et d'éducation populaire à but non lucratif. L’UFCV a pour but de susciter, promouvoir et développer l'animation socio-éducative, culturelle et sociale, ainsi que des actions de formations et d'insertion (BPJEPS, BAFA, BAFD, VAE, ...).

L’UFCV c'est 12 délégations régionales, 800 adhérents, 1 200 salariés, 5 000 volontaires et 120 000 bénéficiaires. En Normandie, la déclinaison du projet associatif repose sur 3 piliers :

- *L'animation des territoires*
- *La formation des volontaires*
- *L'insertion sociale et professionnelle*

En Normandie, il y a 3 sièges UFCV : Caen, Rouen et Fécamp.

A Troarn, l’UFCV est engagé depuis septembre 2022 par la commune pour accompagner la politique Enfance Jeunesse sur le territoire. Est signée entre les deux parties une concession de service public pour l’exploitation des accueils collectifs de mineurs.

Des valeurs au service d'un projet social

L’UFCV inscrit son action dans le champ de l'éducation populaire. En effet, les liens entre éducation populaire et animation sont étroits.

L'éduc' pop pour l'UFCV

- Une **démarche solidaire et participative** qui vise un échange.
- Une dynamique qui pousse à **l'évolution des personnes**, leur permettant de passer du stade de bénéficiaires à celui d'acteur, et de ce-dernier à celui d'auteur.
- Une dynamique qui vise le **développement du sens critique**.
- Un **processus de médiation**.

Si « l'éduc' pop » existe partout où est menée une action en faveur de la conscientisation, de l'émancipation, du développement de la puissance d'agir et de la transformation sociale, on retrouve aussi dans l'animation une grande diversité des formes d'actions, un goût pour l'innovation, la recherche et la créativité, une forte curiosité et la centralité de la personne.

B – Le Projet éducatif

UFCV

animation territoriale

Afin de soutenir les directeurs, le projet éducatif définit les objectifs prioritaires suivants :

L'Accueil de loisirs est un lieu qui favorise les relations, les échanges et la communication entre toutes les personnes dans le centre :

- *Les animateurs et les enfants*
- *Le directeur, les animateurs et les parents*
- *Les enfants entre eux*
- *Les parents et les enfants*
- *Les adultes du centre entre eux*
- *Le directeur du centre et la mairie (élus et techniciens)*
- *Le directeur du centre et son responsable local à l'UFCV*

L'Accueil de loisirs construit, de manière permanente, entre les animateurs et les enfants, une relation éducative centrée sur les projets, actions et activités collectives adaptées à la réalité des enfants (leurs âges et compétences, leurs besoins).

Cela se concrétise par :

La mise en place de différentes formes de jeux, le jeu étant un moyen essentiel de développement et de socialisation de l'enfant dans le centre de loisirs.

Les animateurs s'appuient sur 4 approches de l'activité :

- *Laisser jouer*
- *Donner à jouer*
- *Jouer avec*
- *Faire jouer*

Les animateurs s'appuient sur une conception de l'organisation articulée autour de 4 axes :

- Des espaces préstructurés et permanents avec des moyens mis à disposition (*humains, matériels*)
- Des ateliers ponctuels avec des moyens mis à disposition (*Humains, matériels, financiers*)
- Des petits et grands événements (*Temps concentré, exceptionnel, orchestré, fédérateur*)
- Des projets transversaux aux trois modes précédents (*Chaque acteur est porteur du projet*)

La pédagogie du choix des enfants :

C'est la mise en place d'activités internes et externes diversifiées sans pousser les enfants à des pratiques consuméristes, mais au contraire en les associant autant que possible à la création de leurs activités (idées, préparation et animation)

C'est aussi la définition, autant que faire se peut, avec les enfants des règles de vie commune à l'intérieur du centre de loisirs qui favorise une vie collective harmonieuse et porteuse de valeurs telles que la solidarité (partager, faire ensemble) et la justice (droits et devoirs, égalité de traitement).

L'Accueil de loisirs est un lieu organisé sur les principes de la Convention Internationale des droits des enfants :

Cela se concrétise par :

- **Les attitudes éducatives des directeurs de centre et leurs équipes d'animation** qui veillent à développer la communication, les relations dans le centre par tous les moyens à leur convenance.
- **Des accueils adaptés à chaque enfant présentant les meilleures conditions de sécurité physique, affective et morale.** En ce sens les équipes d'animation sont amenées à réfléchir sur la manière dont les enfants peuvent être regroupés (groupe de compétences, d'affinités, choix d'activités, âges)
- **Des recrutements d'animateurs adaptés, qualifiés et en nombre.** Le taux d'encadrement pour les enfants les plus jeunes sera supérieur à celui des plus âgés. En aucun cas les taux d'encadrement ne seront inférieurs aux normes réglementaires.

L'Accueil de loisirs est une forme d'accueil qui répond à la fois aux nécessités de prise en charge des enfants et à leurs besoins en matière de découverte, de créativité, d'imagination et de dépaysement.

- **Pour vivre ensemble.**
- **Pour une organisation des espaces** concernant autant les espaces internes que les espaces extérieurs. Cette organisation est réfléchie en amont du fonctionnement du centre et actualisée régulièrement en fonction des nécessités et besoins.
(espaces d'activités pré-aménagés permanents, espaces de repos, espaces d'accueil spécifiques selon les âges, espaces de rangement, ...)
- **Pour une organisation du temps qui favorise la sécurité et la convivialité entre les participants :**
 - Temps d'accueil matin et soir (plages horaires)
 - Organisation de base d'une journée-type (horaires)
 - Adulte référent pour chaque enfant
- **Pour un lieu ouvert sur l'extérieur** permettant régulièrement des sorties en groupe autour d'activités dans le milieu local, voire au-delà (sorties à la journée, nuitées, mini-camps...)
- **Pour des activités qui favorisent l'expression et la créativité des enfants** à travers la mise en place de projets à leur portée et en dehors du champ des activités traditionnelles ou occupationnelles.
- **Pour des activités diversifiées** qui permettent aux enfants d'exprimer leurs choix.

C – Le Territoire

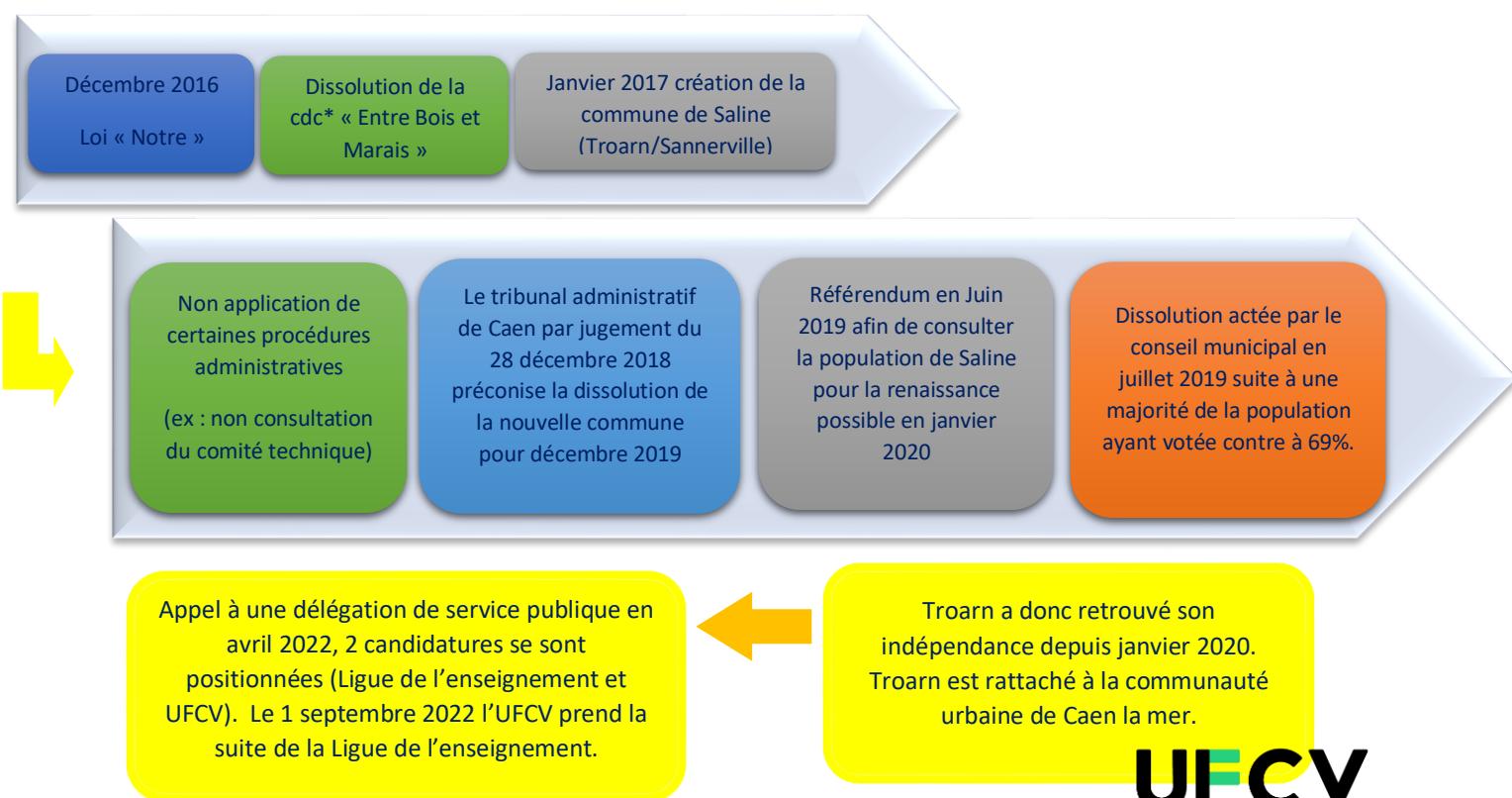


Troarn est une commune française, située dans le département du Calvados en région Normandie. Elle est peuplée de 3 446 habitants.

Elle est devenue entre le 1^{er} janvier 2017 et le 31 décembre 2019 une commune déléguée au sein de l'éphémère commune nouvelle de Saline.

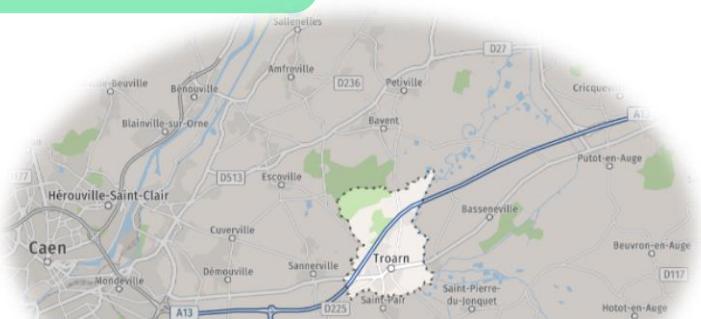
Par jugement du 28 décembre 2018, le tribunal administratif de Caen a annulé l'arrêté préfectoral du 29 juillet 2016 portant création de la commune de Saline avec effet au 31 décembre 2019.

La commune est située aux confins de la plaine de Caen et du pays d'Auge, dans la partie nord-occidentale des marais de la Dives. Troarn s'est développé au sommet de la colline qui surplombe l'ancienne abbaye construite à mi-hauteur au-dessus des marais tandis que l'ancienne commune de Bures-sur-Dives s'étend au nord de cette colline.

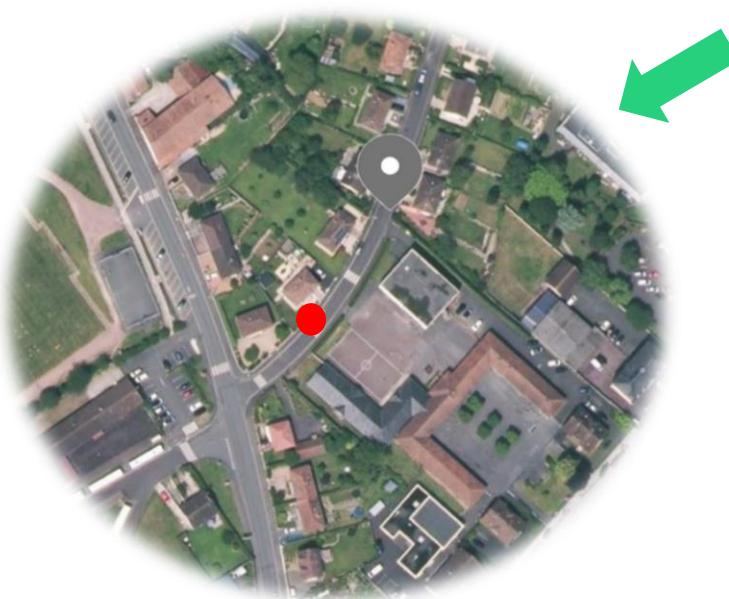


D – L'Accueil de Loisirs

CARTOGRAPHIE



Accueil de Loisirs 3 – 11 ANS



L'Accueil de Loisirs est situé au sein de l'école élémentaire, l'entrée se fait par la petite porte après le premier portail, Rue Beauséjour.

Accueil de Loisirs – 9 Rue Beauséjour– 14670 Troarn



06 99 94 72 30



accueildel Loisirs.troarn@ufcv.fr



<https://portail-animation.ufcv.fr/accueil-de-loisirs-troarn/>

I – Intentions éducatives

Objectif pédagogique général n°1

Favoriser l'apprentissage à la citoyenneté

En quoi est-ce important ? Pour nous être citoyen c'est respecter les autres tout en se respectant soi-même. Pour pouvoir vivre ensemble au sein de l'accueil de loisirs, nous devons permettre aux enfants de trouver leur place au sein du groupe mais aussi que chacun puisse exprimer son individualité. C'est aussi respecter les biens communs et ainsi permettre au groupe de vivre dans un environnement propice à tous. Être citoyen c'est aussi se poser des questions sur l'avenir et sur ce qu'on peut faire pour la nature et les autres à notre échelle.

Objectifs intermédiaires

- Permettre aux enfants de s'exprimer, de se respecter et de s'impliquer dans la vie de l'accueil de loisirs.
- Former l'adulte de demain à travers des actions du quotidien.

Objectifs opérationnels

- Veiller quotidiennement au respect des règles de vie collective.
- Amener les enfants à comprendre l'impact des mots et des gestes violents.
- Former les enfants à des gestes de premiers secours.
- Mettre en place des écogestes sur l'accueil de loisirs.

Moyens

- Via des temps d'échanges et des projets d'animation.
- Via des partenariats locaux, de l'affichage.

Actions

- Echanges avec/entre les enfants et des professionnels (Gendarmerie, Sapeurs-Pompiers, ...)
- Continuer la trame des écogestes sur l'accueil de loisirs avec les enfants (activités autour du jardin, du tri sélectif, affichages, ...)
-

Objectif pédagogique général n°2

**Créer et pérenniser des liens avec
son environnement et les acteurs du territoire.**

En quoi est-ce important ? C'est permettre aux enfants et à l'équipe de rencontrer et des personnes qui vivent, travaillent et évoluent sur le même territoire. C'est favoriser le dialogue et le partage, et c'est autant d'expérience à apporter pour tous.

Objectifs opérationnels

- Mettre en place des activités, des actions avec les acteurs locaux.

Moyens

- Via des temps et des projets d'animation avec des personnes extérieures à l'Accueil de Loisirs.
- Via les actions organisées et portées sur le territoire.

Actions

- Pérenniser l'organisation et le partage de temps avec les résidents de la Maison de Retraite.
- Organiser des interventions et des activités avec des acteurs du territoire.
(Intervenants, inter-centre, ...)
- Organiser des actions sur le territoire. (Ramassage de déchet, spectacle, ...)
- Valoriser des producteurs locaux pour la confection des goûters.

Objectif pédagogique général n°3

Remettre l'imaginaire au cœur des projets culturels, artistiques et sportifs

En quoi est-ce important ? L'imaginaire est important pour que les enfants puissent s'échapper et s'épanouir sur l'Accueil de Loisirs. C'est aussi un moyen d'intéresser les enfants sur des thématiques nouvelles, tout en développant celles qu'ils apprécient déjà. C'est aussi permettre à l'équipe de réfléchir autrement ses activités ou de les adapter, tout en leur laissant la liberté de choisir avec les enfants l'imaginaire souhaité.

Objectifs opérationnels

- Mettre en place des thématiques et un imaginaire sur des journées et/ou des périodes.

Moyens

- Développer des activités, des projets d'animation, des évènements autours des thématiques décidées et/ou d'actualité.

Actions

- Réfléchir en équipe et avec les enfants les thèmes souhaités.
- Créer et organiser des grands jeux, des projets et des activités autour de ces thèmes.
- Intervenants ou sorties faisant lien aux thèmes.

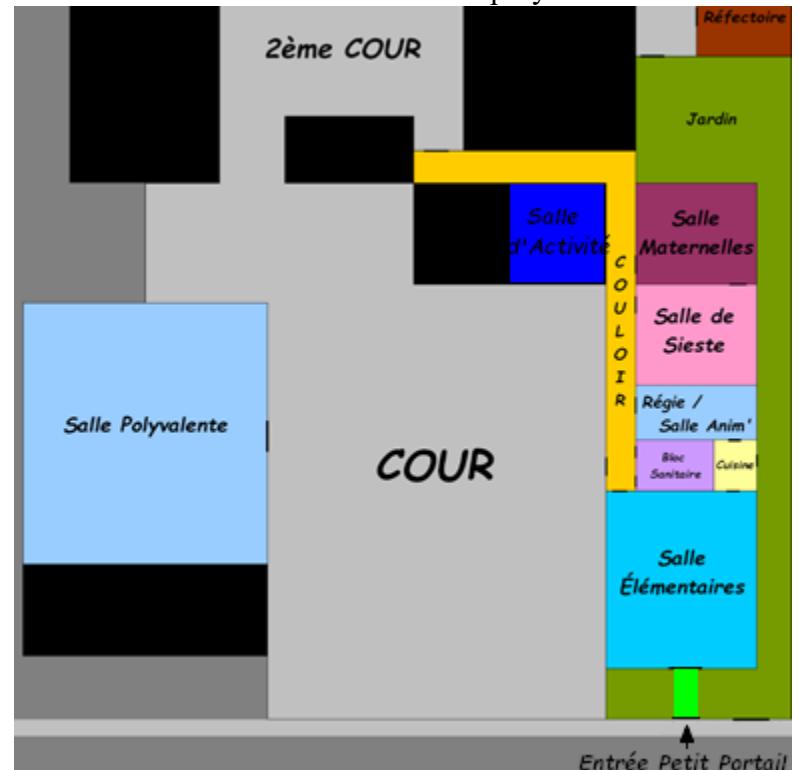
II – Fonctionnement et Mise en œuvre du service

A – Les locaux mis à disposition

La Structure d'Accueil de Loisirs

Jusqu'au mois d'août 2022 l'Accueil de Loisirs était localisé dans la salle polyvalente.
Depuis la rentrée 2022 la commune, pour le bien être du public et de l'équipe, a souhaité regrouper l'ensemble de l'accueil de loisirs 3-5 ans et 6-11 ans au sein d'une aile de l'école élémentaire de Troarn.

Il est à noter que nous avons toujours accès à la salle polyvalente.



B – Les modalités et le fonctionnement de l'accueil



FONCTIONNEMENT

Accueil de Loisirs

C – La vie quotidienne

L'accueil de Loisirs est ouvert les mercredis ainsi que les vacances scolaires de **7h30 à 18h30**.

Les temps d'accueil sont de :

- **7h30 à 9h30** et de **11h à 11h45** le matin.
- **13h15 à 14h00** le midi.
- **16h30 à 18h30** le soir.

La journée est aménagée selon une journée type adaptée à chacun :

Enfants 3-5ans

7h30 – 9h30 : Je suis en temps libre pendant le temps d'accueil du matin.

9h30 – 9h45 : Je range avec les autres et on se rassemble avant d'aller sur les activités.

9h45 – 11h30 : Je suis en temps d'activité ou de projet.

11h15 – 11h30 : Rangement & Préparation pour la cantine ou le départ.

11h30 – 12h30 : Je suis sur le temps du repas.

12h30 – 13h00 : Je suis en temps calme.

13h00 – 15h30 : Je suis en temps de sieste ou d'activité si je ne la fais pas.

15h30 – 16H15 : Je suis sur le temps du goûter.

16h15 – 18h30 : Je suis en temps libre (ou temps d'activité) pendant le temps d'accueil du soir.

Enfants 6-11ans

7h30 – 9h30 : Je suis en temps libre pendant le temps d'accueil du matin.

9h30 – 9h45 : Je range avec les autres et on se rassemble avant d'aller sur les activités.

9h45 – 11h30 : Je suis en temps d'activité ou de projet.

11h30 – 11h45 : Rangement & Préparation pour la cantine ou le départ.

11h45 – 13h15 : Je suis sur le temps du repas.

13h15 – 14h00 : Je suis en temps calme.

14h00 – 14h15 : Je range avec les autres et on se rassemble avant d'aller sur les activités.

14h15 – 15H30 : Je suis en temps d'activité ou de projet.

15h30 – 15h45 : Je range et prépare la salle avec les autres pour le goûter.

15H45 – 16h30 : Je suis sur le temps du goûter.

16h30 – 18h30 : Je suis en temps libre (ou temps d'activité) pendant le temps d'accueil du soir.

Animateurs/trices

7h30 – 9h30 : Je m'occupe de l'ouverture et du temps d'accueil du matin.

8h30 – 9h00 : Arrivée échelonnée des autres animateurs. Je suis avec les enfants sur leur temps de jeux libres, je peux proposer des petites activités.

9h30 – 9h45 : Je lance le rangement avec les autres animateurs et on se rassemble pour proposer aux enfants les activités de la journée.

9h45 – 11h30 : Je suis en temps d'activité ou de projet avec les enfants.

11h15 – 11h30 (3-5)

11h30 – 11h45 : Je m'occupe du temps d'accueil du midi, d'aller mettre la table avec un petit groupe ou de lancer le rangement et de préparer les enfants pour le temps du repas.

11h30 – 12h30 (3-5)

11h45 – 13h15 : Je suis sur le temps du repas. Je sers avec les autres animateurs le repas aux enfants, je régule le volume sonore si besoin, je mange avec les enfants, j'accompagne les enfants à débarrasser et nettoyer les tables.

12h30 – 13h00 : Je propose une lecture avant la sieste ou un temps calme. **(3-5)**

13h00 – 15h00 : Je surveille le temps de sieste. (3-5)

13h15 – 14h00 : J’accompagne les enfants sur un temps calme, je m’occupe du temps d’accueil de l’après-midi.

14h00 – 14h15 : Je lance le rangement avec les autres animateurs et nous commençons les activités.

14h15 – 15H30 : Je suis en temps d’activité ou de projet avec les enfants.

15h30 – 15h45 : Je lance le rangement et prépare la salle avec les autres animateurs et les enfants pour le goûter. Je prépare le goûter avec un petit groupe.

15H45 – 16h30 : Je sers ou j’accompagne les enfants à servir le goûter, je peux manger avec les enfants, j’accompagne les enfants sur le rangement et le nettoyage des tables du goûter.

16h30 – 18h30 : Je m’occupe du temps d’accueil du soir et de la fermeture. Je suis avec les enfants sur leur temps de jeux libres, je peux proposer des petites activités.

17h30 – 18h00 : Départ échelonné des autres animateurs.

D – L’équipe pédagogique

Fonctions	Noms	Diplômes
Coordonnateur Enfance/Jeunesse	Nicolas COZ	BPJEPS LTP, DEPJEPS, PSC1
Directrice Local Jeune	Camille MORA	BPJEPS APT, BAFD
Directeur Accueil de Loisirs	Alan PEAN	BAFA, BPJEPS LTP

Fonctions	Noms	Diplômes
Animatrice Mairie Mise à disposition sur les mercredis	Katy BERTIN	Non

Animatrice Mairie Mise à disposition sur les mercredis	Peggy LACOSTE	Non
Animateur CDD Mercredis + vacances	Julien HERGAULT	BAFA
Animatrice CDD Mercredis	Virginie CAILLET	BPJEPS APT, PSC1
Animatrice CPJEPS	Clara HOULETTE	CPJEPS en cours
Animatrice CPJEPS	Mathéo MORIN	CPJEPS en cours
Animatrice Service Civique	Rozenn AUVRAY	CPJEPS

Les rôles de l'équipe pédagogique

Le rôle du Coordonnateur

- Être garant de la conception et de l'application du projet éducatif
- Met en œuvre le bon suivi des inscriptions, le bon suivi des présences et des facturations
- Assure la gestion financière globale
- Est garant du lien avec les différents acteurs éducatifs du territoire et autres : parents, élus, équipes enseignantes, éducateur, associations, RPE, EHPAD, bibliothèque, UFCV ...

Le rôle du Directeur

- Est responsable de la gestion d'équipe
- Est responsable de la conception de la mise en œuvre et de l'application du projet pédagogique
- Est garant des objectifs éducatifs
- Est responsable de la mise en place des réunions d'informations et d'échanges avec les animateurs, ainsi que de la réalisation des différents bilans d'activités.
- Est garant des obligations juridiques
- Est responsable des outils pédagogiques mis à disposition des animateurs et du public
- Est responsable de la bonne mise en place et du bon déroulement des différents événements (activités, sorties...)
- Doit être formateur et source d'informations, de conseils auprès de l'équipe d'animation
- Être responsable du bon déroulement des inscriptions ainsi que du suivi des présences et des facturations
- Est responsable de la gestion matérielle et de la logistique en général
- Est responsable du lien avec les différents acteurs éducatifs et actifs du territoire et autres : Parents, élus, équipes enseignantes, éducateurs, associations, RPE, EHPAD, bibliothèque, UFCV...

Le rôle de l'Animateur

- Assure la sécurité physique, affective et moral des enfants et adolescents
- Mise en œuvre du projet pédagogique dans les activités de la vie quotidienne et la vie collective
- Assure la notation des soins effectués dans le carnet de la trousse pharma
- Gestion de l'accueils (s'assurer que la tenue des listes soit faites)
- Transmission des informations

Le rôle de l'Assistant sanitaire

- Gère les traitements à administrer sous ordonnance médicales fournie par les parents
- Gère la prévention des différents problèmes de santé et récapitule les allergies
- Gère les fiches sanitaires, tiens à jour le cahier d'infirmerie.
- Assure les liens avec le personnel médical aux alentours.

S'organiser, réfléchir, transmettre, s'entraider...

Les règles posées

Nous rappelons ici quelques points de réglementation

- *Interdiction de fumer pendant les temps d'activités et sorties. Des temps de pauses seront organisés.*
- *Interdiction à l'alcool sur le temps de travail*
- *Respect des règles sanitaires (lavage des mains, obligatoire...)*



Les réunions

Réunion avec l'équipe pédagogique

Elles seront sous forme d'entretiens individuels ou de réunions ponctuelles. Elles permettront de faire le point ou de réfléchir sur :

- Les inscriptions des enfants.
- L'aménagement (préparation, décoration, affichage, ...)
- Les réservations, l'organisation des sorties ou sur les intervenants extérieurs.
- La communication interne et externe.
- Les plannings et les documents administratifs.
- Les projets d'animation et les activités et leurs visibilités.
- Les objectifs ainsi que les actions à mettre en place.
- L'évaluation (objectifs, bilans, ...)





E – La place des familles

Nous mettons un point d'honneur à être présent pour les familles et nous avons à cœur de garder le lien avec elles. Nous nous efforçons au maximum de transmettre les informations, de toujours être dans l'échange et la bonne communication.

F – La communication

*Est ce qu'ils s'amusent ? Est-ce que ça se passe bien ?
Qu'est-ce qu'ils ont fait ?*

Les supports de communication utilisés afin de promouvoir ce qu'il se passe au sein de l'Accueil de Loisirs :

Avant

- Le site internet : <https://portail-animation.ufcv.fr/accueil-de-loisirs-troarn/>
- Les réseaux de la mairie de Troarn et des communes proches.
- Communication au sein de l'Accueil de Loisirs (Plaquette, affichage, discussion, ...)
- Communication par mail (Liste de diffusion)

Pendant

- Affichage des photos
- Communication au sein de l'Accueil de Loisirs (Affichage, discussion, ...)
- Outils ponctuels pouvant être mis en place sur une période (Carnet de bord, journal, ...)

Après

- Communication au sein de l'Accueil de Loisirs (Affichage, discussion, ...)
- Site TouteMonAnnée
- Organiser un événement avec les familles et les enfants (Café/goûter, animation, spectacle, exposition, ...)

G – L'évaluation

L'évaluation se déroule en plusieurs temps :

Pour les enfants :

- Une évaluation journalière avec les enfants, par le biais d'un outil leur permettant de noter par eux même leur ressenti sur la journée.
- Un bilan collectif en fin de chaque période afin de recueillir ce qu'ils ont apprécié le plus et ce qu'ils ont le moins aimé.

Pour les familles :

- Des questionnaires pourront être proposés ponctuellement aux familles.

Pour l'équipe :

- Des évaluations sont menées lors de temps de réunions.
- Une évaluation pourra être proposée sur des temps d'entretien individuel.

Pour la direction :

- Des bilans sont réalisés ponctuellement afin d'évaluer les objectifs sur les différentes périodes. Ils résumeront ce qui aura pu être ressorti des temps de réunion et d'évaluation avec l'équipe et les enfants.

Pendant les réunions et à partir de ces bilans pourront être évaluer plus en détails les objectifs pédagogiques.

III – L'Animation et les Projets

A – Les temps d’activités & de projets d’animation

Pour permettre de répondre aux objectifs généraux visant à favoriser la citoyenneté et l’imaginaire, les animateurs devront faire des propositions de projet et/ou d’activité tout en en prenant en compte les demandes, les envies et les besoins des enfants. Des temps spécifiques et ponctuels seront proposés aux enfants afin de pouvoir proposer, débattre et construire avec les animateurs leur journée pour les mercredis et leur semaine pour les vacances. De cette façon, en impulsant ces démarches citoyennes, nous permettrons aux enfants d’être le plus souvent possible acteurs de leurs temps d’activités.

De ce fait, l’équipe d’animation ne pourra pas donner un planning précis en amont mais plutôt une feuille de route avec les temps forts, sorties ou intervenants prévus pour la période concernée afin de pouvoir prendre en compte les suggestions et demandes des enfants.

Bien sûr, les animateurs seront toujours force de proposition et prépareront des activités et/ou des projets d’animation variés et sensibilisés autour d’un imaginaire défini avec les enfants ou à partir des idées des enfants afin de susciter un intérêt chez l’enfant.

Les enfants auront sur chaque temps d’activité le choix :

- D’adhérer à des activités ou des projets d’animation.
- D’adhérer à des activités et animations de sa propre initiative, seul ou en groupe, avec comme seule contrainte les moyens matériels et humains disponibles pour garantir l’activité et la sécurité.

C'est aussi du rôle de l'animateur, dans une société où la consommation se veut de plus en plus vite, d'essayer d'intéresser les enfants sur ses activités en les adaptant autant qu'il peut et en accompagnant les enfants qui seraient en difficultés. Le but est que l'activité ne devienne en aucun cas une contrainte, mais plutôt un tremplin pour l'enfant dans ses futurs choix et

propositions.

C'est aussi pour cela que l'équipe d'animation propose autant que possible des projets d'animation afin de fédérer les enfants sur des activités qui les intéressent et dans lesquelles ils peuvent s'investir sur le long terme. Les projets ont aussi un impact positif sur le groupe et permettent aux enfants de partager plus facilement et d'avoir une meilleure communication entre eux.

B – Le temps calme

Ce temps est proposé après le repas à tous les enfants. Il pourra y être proposé une lecture orale pour les plus petits avant la sieste et/ou des activités calmes dans les espaces dédiés (dessin, jeux de société, lecture) pour ceux ne la faisant pas ainsi que pour les plus grands. Les animateurs pourront proposer des petites activités pendant ce temps (relaxation, aquarelle, ...) ainsi que de la musique douce ou des histoires audio pour les accompagner.

C – Le temps de sieste

Ce temps est majoritairement proposé aux plus petits qui en ont besoin après le repas dans une salle dédiée. Nous n'empêchons pas un enfant qui ne la fait plus ou même un grand qui en ressentirait le besoin de prendre un temps de repos à ce moment-là. Un animateur sera toujours présent afin de pouvoir assurer que ce temps soit respecté par les enfants présents et afin de pouvoir aussi gérer les réveils et les besoins sanitaires.

D – Les temps libres

Ce sont des temps se déroulant majoritairement sur les temps d'accueil, où les enfants sont en autonomie sur les différents espaces au sein de l'accueil de loisirs. Un animateur est toujours présent pour veiller sur les enfants (intérieur et extérieur), et il est aussi tout à fait possible pour les animateurs de proposer aux enfants des activités sur ces temps.

E – Les sorties

Des sorties pourront être proposées ponctuellement (mercredis comme vacances). La plupart du temps elles seront en lien avec le thème de la période, mais nous autorisons parfois à des sorties de consommation (cinéma par exemple). Les familles seront toujours prévenues en avance de l'organisation d'une sortie et nous nous efforcerons un maximum à intégrer toutes les tranches d'âges sur ces dernières quand cela est possible. Le bus est le moyen de transport le plus couramment utilisé

pour les sorties sur l'accueil de loisirs. Parfois les sorties pourront aussi être mutualisées avec d'autres accueils de loisirs UFCV, notamment lors des inter-centres.

F – Les inter-centres

Des inter-centres pourront voir le jour, dans la même intention que les sorties. Les informations seront là aussi communiquées aux familles lorsqu'ils seront organisés.

G – Les séjours mutualisés Normandie

Des séjours sont proposés aux familles chaque année par l'UFCV.

Les Séjours Normandie sont organisés par l'équipe de permanents UFCV, via une coordination, dont le but est de proposer une gamme variée de séjours (thématique, période et âge) à prix attractif, pour tous les enfants inscrits sur les accueils de loisirs UFCV, les enfants de structures partenaires ou les enfants venant de l'extérieur.

Tous les détails sont disponibles sur le portail :



<https://portail-animation.ufcv.fr/sejour-proximite-normandie/>

Nous vous transmettrons toutes les informations ainsi que les programmations lors de la publication officielle des séjours afin que vous puissiez accéder aux inscriptions le plus rapidement possible. N'hésitez pas à nous tenir informé auprès de nous !